

Lapeyrouse



*informations
municipales*

LAPEYROUSE, UNE VIE AGRÉABLE

Une fresque au mur

Composition des jeunes

Pour les enfants des écoles



Des chalets de qualité au bord du plan d'eau pour des séjours de qualité

Une première centenaire :
Madame MONJOTIN,
une forme éblouissante



LAPEYROUSE

1996

Population : 575 hab

Canton MONTAIGUT
Arrondissement RIOM
Département PUY-DE-DOME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction - Documentation
Diffusion

MAIRIE DE LAPEYROUSE
☎ 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Jours d'ouverture

LUNDI)
MARDI) 14 H-17 H
JEUDI)
VENDREDI)
SAMEDI 8 H 30-12 H
14 H-16H30

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Cette année encore, notre petite commune rurale publie la liste de nouveaux arrivants, résidant à titre permanent, venus vivre au pays, et pour la plupart d'entre eux découvrir un nouvel environnement, un cadre de vie au calme dans un paysage agréable.

Le vie est rythmée aux saisons qui passent ; aux douces journées de la nature qui s'éveille, succèdent celles de l'été où il fait si bon vivre le matin du soleil naissant au soir qui n'en finit pas d'arriver.

Puis ce sont les jours d'automne avec leurs couleurs et odeurs si particulières, de cette terre labourée porteuse du grain de la prochaine récolte vite enfoui pour résister aux dures et courtes journées d'hiver toujours rigoureux.

“Le vent qui rabat les volets, là-bas tord la forêt comme une chevelure”.

La vie est là faite de gestes simples, du bambin que l'on prend dans ses bras et à qui l'on donne des milliers de baisers, à l'enfant qui s'éveille aux cris de ses petits camarades à l'école et apprend déjà les servitudes de la vie sociale faite d'exigences et de devoirs.

L'adolescent côtoie grand-père et grand-mère, il accompagne le premier et lui demande : “Quel est cet animal qui a laissé la nuit dernière cette trace fraîche sur le sol humide ? Dis-moi, grand-père” ; au retour grand-mère lui a préparé un goûter savoureux fait de beurre frais et de chocolat.

Cet après-midi ce sera la baignade joyeuse au plan d'eau. Demain la découverte de la petite ville voisine, ce soir un peu de télévision tout de même !

Bref, un bonheur simple dont j'avais envie de vous parler puisqu'il existe encore chez nous et que nous sommes heureux de le faire partager à tous ceux qui auront la sagesse de se dire qu'il n'est rien de plus merveilleux au soir de sa vie, qu'être assis sur son banc... avec un enfant sur les genoux, comme aurait dit Créon à Antigone.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL



LAPEYROUSE : IMAGES DU PASSE

En 1996, nous évoquons encore l'hiver 1956 qui fut probablement l'hiver du siècle. Alors que pas une neige n'était tombée jusqu'au 30 janvier, que l'on pensait qu'il n'y aurait pas d'hiver, il n'avait pas gelé en janvier, brusquement la neige fit son apparition (vent du Nord) hauteur modérée 15 cm, mais un vent cinglant (masses d'air polaire venant directement du pôle titrait le journal). Dès le 1^{er} février jusqu'au 18 sans interruption, il gelait à moins 27 le matin, à moins 18 l'après-midi avec ce vent toujours cinglant.

Lors d'un enterrement, un radiateur éclata : il fallut porter la bière à bras jusqu'au cimetière; des oreilles gelaient. Après le 18, le vent se calma; nos corps habitués supportaient mieux; la dernière semaine de ce mois de 29 jours (année bissextile), l'après-midi le thermomètre marqua plus 5 en plein soleil pendant 1 heure. C'était le commencement de la fin. Le dégel dura plusieurs jours. Monsieur MOURET qui apportait le courrier effectua des obsèques dans des conditions épouvantables. Les dégâts furent énormes : tuyaux éclatés, conserves détruites, sol même sous-sol gelé jusqu'à plusieurs dizaines de centimètres de profondeur.

Des hivers marquants mais à un degré moindre cependant furent l'hiver 1962-1963 commencé le 12 décembre (hiver russe ?) commencé tôt, moins 20° à Vichy chaque nuit jusqu'au 27 (vent d'Est à Est-Nord-Est, puis dégel du 29 décembre au 3 janvier 1963, puis à nouveau regel. On traversait l'Etang d'Augères à pied ou à cheval.

Il y eut des hivers durs en 1984, 1985 et 1986, jusqu'à moins 20°, mais de courte durée (de 3 à 4 semaines).

Il y avait eu des hivers durs en 1939/1940 (surtout longs avec passages de fortes gelées (pieds gelés, les chevaux, dont beaucoup réquisitionnés inutilement, périrent par centaines de milliers de froid mais de faim surtout).

L'hiver 1940/1941, sans être très froid amena de très fortes congères, de même que mars 1970 (après la mi-mars, la route de la Maison Rouge à Salbrune resta complètement bloquée plusieurs jours.

En général, le climat est plutôt doux à Lapeyrouse.

Ainsi le terrible hiver 1709 qui fit (suivant le Quid 1.400.000 morts dans le Royaume (froid, misère, épidémie) et près de 50% à Louroux-de-Bouble ne fit à Lapeyrouse qu'un chiffre de décès quasi habituel et Paquette Champommier, la centenaire, survécut jusqu'au 10 mars 1710.

Histoire de Clocher, de Cloches, de Coq :

Ce siècle finissant le 1^{er} janvier 2001 verra un coq fraîchement repeint. La dernière réfection ayant été faite par Monsieur André MARTIN il y a une trentaine d'années; à 27 mètres de haut, le coq ne tournait plus et comme les anciens clochers dirigés vers l'Est (vers Jérusalem), on ne pouvait plus se fier à ses indications. Tant il est vrai que la misère était générale vers l'an mille attendu comme un soulagement. Si Blancard estimait ce clocher plus que millénaire, il est certain qu'il fallut de nombreux siècles pour construire Eglise et Clocher. Ce fut bien l'idée essentielle qui présida au départ du second millénaire.

Et comme l'an 2000 commence un week-end, les jeunes actuels espèrent bien terminer le siècle et commencer les siècle et millénaire en liesse et allégresse qui fassent date dans le pays. Et puis comment ne pas cultiver l'espoir.

De nombreux siècles ont été futiles en peines mais apportèrent des joies aussi, des progrès apportant de nouveaux modes de vie, d'habillement, de coiffures, chaussures, vêtements, avec diminution du temps de travail et augmentation du confort.

Lapeyrouse, commune très vaste avec ses 36 km², la plus vaste du canton et de loin avec ses 3562 ha, (Saint-Eloy-les-Mines 2593 ha, Youx 1869 ha, Virlet 1737 ha, Moureuille 1630 ha, Durmignat 1185 ha, Buxières-sous-Montaigut 1088 ha, Montaigut-en-Combraille 817 ha et Ars-les-Favets 1345 ha) étale au soleil sa robe verte parsemée de ses nombreux étangs, presque toujours verte, s'offre comme un oasis de verdure hors de pollution ce qui lui fait une qualité supplémentaire. Naturellement destinée à l'agriculture (culture et élevage, sol argileux de PH 5,5, elle convient parfaitement à tous les élevages). Les jeunes d'aujourd'hui qui connaissent parfaitement leur métier sont confrontés à des conditions économiques difficiles et le machinisme arrive à tuer l'emploi.

Sous Charlemagne, on semait souvent deux quintaux pour en récolter 3, aujourd'hui, on arrive à 60 quintaux à l'hectare; d'un seul bovin adulte par hectare, on arrive à plusieurs bovins à l'hectare.

La région des Combrailles mérite bien son nom. Elle occupe le rebord ouest du Massif Central. Le relief est morcelé, formé de mamelons arrondis, assez peu fertiles, améliorés par l'apport d'engrais. Le sous-sol est cristallin d'où la présence de nombreux étangs. Le dépôt carbonifère formé jadis le long d'une cassure Nord-Sud a donné les bassins miniers de Commentry, St-Eloy, Le Puy-St-Gulmier et plus loin Messeix. Près d'Echassières, à La Bosse, on exploite le kaolin, le wolfram, l'étain, etc... Du point de vue agricole, on donne le nom des Combrailles à tout l'ancien plateau cristallin traversé par la profonde vallée de la Sioule. Nos investigations se portent sur un territoire beaucoup moins vaste, à la vieille province de la Combraille et particulièrement à la partie auvergnate. Cette petite province a, en effet, été démantelée entre trois départements : Allier, Creuse et Puy-De-Dôme.

Un peu partout, ce fut habité par de lointains ancêtres. Vers 1865, un laboureur déterra entre Virlet et Pionsat 28 pièces d'or à l'effigie de Vercingétorix. Une vingtaine sont conservées au musée de la monnaie sous le nom de Trésor de Pionsat. Cette région si fréquentée dut recevoir assez tôt le Christianisme, mais nous ne savons rien sur les premières communautés chrétiennes.

Au 2^{ème} siècle, la défection des nobles, l'usure des Gaulois font que les Romains classent les Arvernes parmi les douze peuples pacifiés de la Gaule. Vers le milieu du 4^{ème} siècle, l'Auvergne, centre de la Gaule, fut souvent en lutte aux invasions barbares. Tour à tour, les Allains, les Vandales, les Suèves, les Huns la ravagèrent et couvrirent son sol de ruines.

Au 3^{ème} siècle, les prélats Strémonius, Nectorius et Sevenatus vinrent apporter le christianisme en Auvergne. L'évêque St-Alyre mourut en 385.

Pendant 32 ans (de 475 à 507), l'Arvernie fit partie du royaume wisigoth. Après la défaite d'Alaric à Vouillé.

La Gaule conquise, les Romains occupèrent sérieusement la région. La meilleure preuve est la construction de l'aqueduc qui, des bois du Quartier, amenait l'eau à leurs thermes de Nérès-Les-Bains. Les restes de cette construction qui, repérés sur les territoires de La Crouzille, d'Ars et au-delà, ont permis d'en relever l'itinéraire, quand, vers 1935, on fit aux mêmes sources les fouilles pour la canalisation d'eau de Montaigut, on retrouva et conserva ce captage romain. La carte de Pentinger signale la Combraille sous le nom de Cambovicenses, pays des habitants de Chambon.

L'histoire de la vieille Combraille et du Haut Moyen Age est assez mal connue et les Romains s'effondrent sous la poussée des Burgondes, Suèves, Goths et Francs. En 418, l'empereur romain Honorius permit à Wallis, chef des Goths, de s'établir autour de Toulouse puis d'Aquitaine, enfin, de la Guyenne (Marcillat en Guyègne) dans la Marche. La primitive abbaye de Menat fut détruite et deux saints (St-Marien à Evaux et St Ménélee à Menat) édifièrent des abbayes.

Entre les règnes de Clovis et Charlemagne, les luttes ne cessèrent guère. Parmi les expéditions de Charlemagne, deux eurent des répercussions en Combraille : la conquête de l'Aquitaine en 771 et l'expédition en Espagne qui se termina à Roncevaux en 778. Les Normands remontèrent jusqu'à Menat. Puis l'Auvergne fit partie de l'Austrasie, des Mérovingiens.

Au 8^{ème} siècle, le duc Bohon est tué à la tête de ses Arvernes fidèles.

La prédominance de Menat sur notre secteur est sectionnée par les droits de nommer tous les curés même celui de Virlet.

Quand le jugement de 1136 fut rendu, la vieille combraille fut amputée de la région de Montaigut au profit du Bourbonnais.

A cette époque, Lapeyrouse releva de Beauvoir et des Bourbons. La trahison de Charles de Bourbon lui fit perdre Beauvoir et Lapeyrouse quitta le Bourbonnais.

Lapeyrouse, malgré sa surface, n'eut jamais de château fort et fut gouvernée par la bourgeoisie.

Lapeyrouse avait une seule route carrossable anciennement : c'était la porte de Montmarault à Montaigut.

A Lapeyrouse, malgré son importance, il manquait un hôtel-Dieu (Nicolay 1569) situé à Montaigut, refait en 1765, Melle de Gouzolle en était la supérieure.

Nous examinerons une autre année un passé beaucoup plus récent et plus spécifiquement lapeyrousien.

R.B.



OPAC
DU
PUY-DE-DOME
ET DU
MASSIF CENTRAL

**Notre
raison
de
bâtir,
c'est
vous !**

32, RUE DE BLANZAT
63000 CLERMONT-FERRAND
TEL. 04.73.41.16.16

AVEC UN VISA CLERMONT FD

LE BUDGET

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	160 600 F	4,75%
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	636 800 F	18,83%
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, gaz, assurances...)	286 012 F	8,46%
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S....)	430 650 F	12,74%
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	138 600 F	4,10%
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités élus)	216 151 F	6,39%
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	592 300 F	17,52%
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	919 787 F	27,21%

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS - SIEG - SMAF	1 007 420 F	23,41%
ACQUISITION MATERIEL - RELIURE	45 200 F	1,05%
BATIMENTS MULTIPLE - EGLISE	1 268 071 F	29,47%
VOIRIE - BOURG - PLACES - ELECTRICITE	877 745 F	20,40%
CHALET	1 104 814 F	25,67%

LE BUDGET

RECETTES

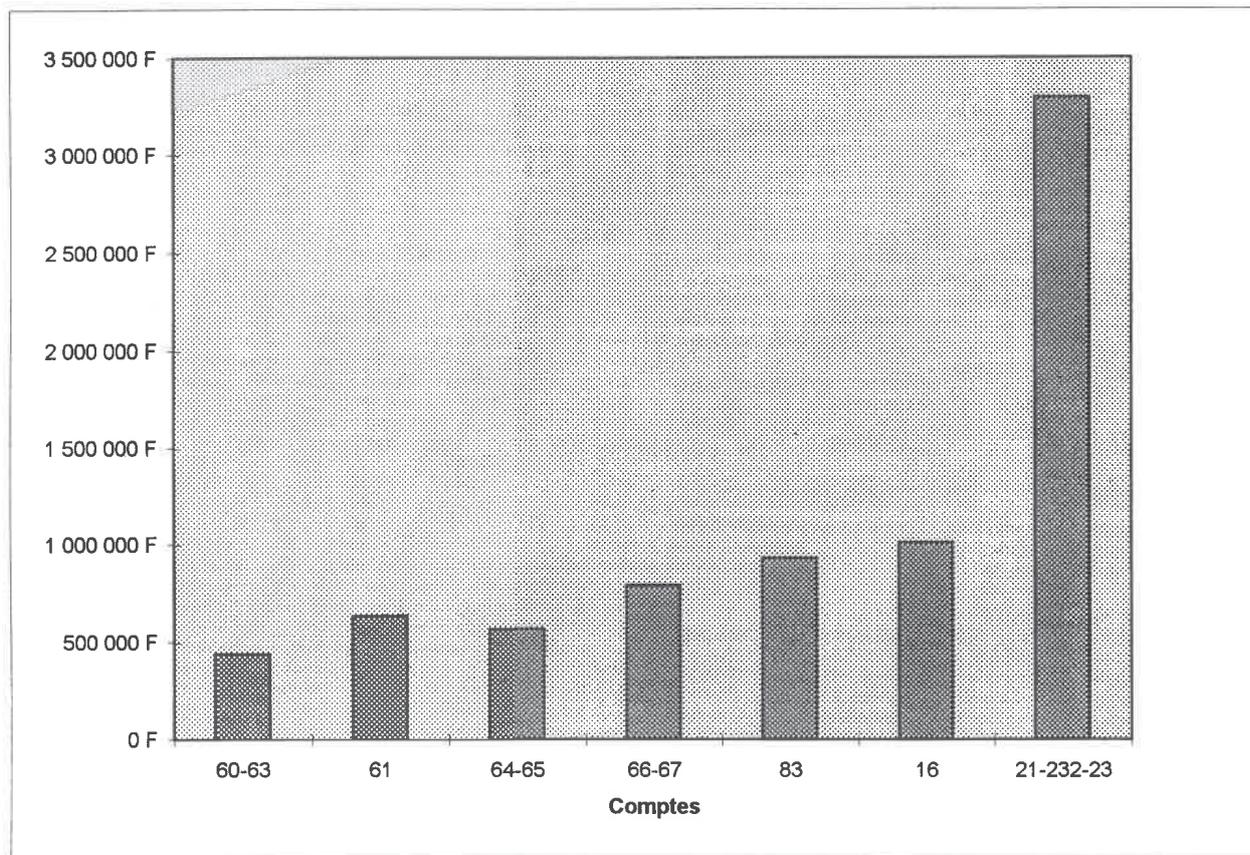
FONCTIONNEMENT

RECETTES	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	50 000 F	1,48%
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions, cimetière, camping, barrières, buvette...)	230 300 F	6,81%
RECOUVREMENTS - PRODUITS FINANCIERS	75 400 F	2,23%
DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 141 726 F	33,77%
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	26 000 F	0,77%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 525 720 F	45,13%
DOTATIONS DE COMPENSATION	160 340 F	4,74%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	171 414 F	5,07%

INVESTISSEMENT

RECETTES	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	92 625 F	2,15%
SUBVENTIONS	1 640 337 F	38,12%
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	919 787 F	21,37%
FONDS DE COMPENSATION T.V.A., D.G.E., F.E.O.G.A.	501 300 F	11,65%
EMPRUNTS	1 149 200 F	26,71%

DEPENSES



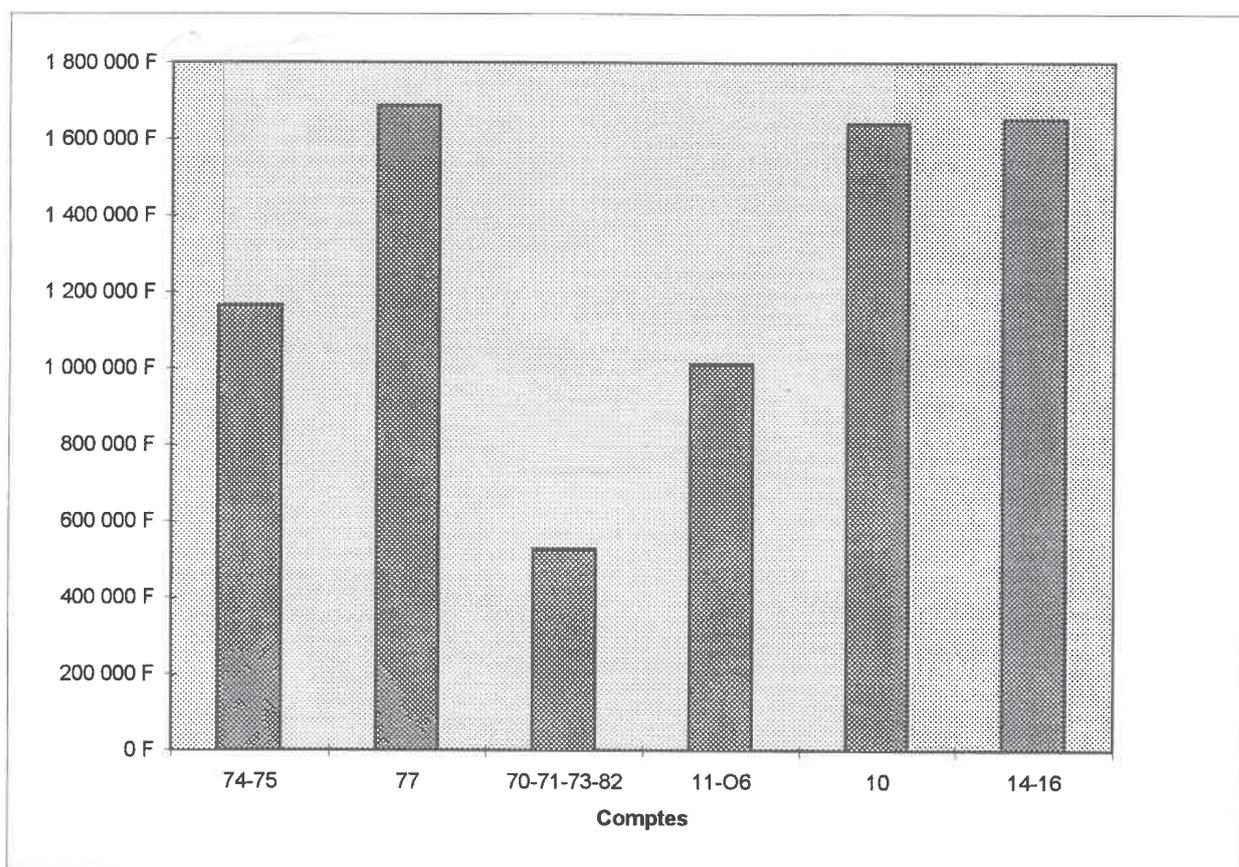
FONCTIONNEMENT

Comptes :	60 Fournitures scolaires, de bureau, combustibles	160 600 F
	63 Travaux et services (entretien bâtiments, matériel) (assurances, électricité, eau, gaz)	150 000 F 127 600 F
	61 Frais de personnel : salaires	492 000 F
	Charges sociales	144 800 F
	64 Contingent pour dépenses d'aide sociale	126 000 F
	Contingent pour service d'incendie	25 000 F
	Charges intercommunales (C.E.S., SICTOM, SMADC)	270 850 F
	Participations diverses	8 800 F
	65 Subventions allouées aux sociétés locales + jouets	138 600 F
	66 Frais de gestion générale	54 051 F
	Annonces et frais de P.T.T.	50 000 F
	Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints	94 000 F
	67 Frais financiers (intérêts des emprunts)	592 300 F
	83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	928 200 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	16 Remboursement d'emprunts SIEG - EDF SMAF	1 007 420 F
	21 Acquisition matériel - Reliure	45 200 F
	232 Bâtiment - Eglise - Multiple	1 268 071 F
	233 Voirie - Bourg - Place - Electricité	877 745 F
	233 Chalets	1 104 814 F

RECETTES



FONCTIONNEMENT

Comptes :	74 Dotation globale de fonctionnement	1 141 726 F
	75 Impôts indirects (attr. permis de chasser)	1 000 F
	Taxe additionnelle aux droits de mutation, licence	25 000 F
	77 Dotation de compensation	160 340 F
	77 Contributions directes	1 525 720 F
	70 Produits de l'exploitation :	50 000 F
	71 Location d'immeubles, camping, barrières, buvette	230 300 F
	73 Recouvrement sur contrat emploi solidarité	73 000 F
	Autres recouvrements (animation culturelle, etc...)	2 000 F
	82 Excédent de fonctionnement reporté	171 414 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	11 Prélèvement sur recettes de fonctionnement	919 787 F
	06 Excédent reporté	92 625 F
	10 Subventions	1 640 337 F
	14 Fonds de compensation T.V.A., D.G.E., F.E.O.G.A.	501 300 F
	16 Emprunts	1 149 200 F

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1996.

FOND EUROPEEN

- FEDER Chalets 200 000 F

SUBVENTIONS ETAT

- FIDAR chalets 300 000 F
- DDR multiple 225 458 F
- DGE acquisition 20 000 F
- DGE logement 20 000 F
- DGE places 99 000 F
- subvention exceptionnelle église 25 000 F

SUBVENTIONS REGION

- chalets 200 000 F
- Multiple 180 571 F

SUBVENTIONS DEPARTEMENT

- chalets 150 000 F
- Multiple 93 000 F
- logement 30 000 F
- église 32 542 F
- plateau sportif 51 968 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1996.

• cantine scolaire	50 000 F
• la clé des champs	20 000 F
• centre communal d'action sociale	16 000 F
• coopérative scolaire	10 500 F
• association gestion bar-buvette	9 000 F
• union sportive	8 000 F
• fanfare de MONTAIGUT	2 500 F
• comité des fêtes	2 000 F
• spectacles (Foyer Laïc)	2 000 F
• amicale des anciens	2 000 F
• Foyer Laïc	2 000 F
• Lapeyrouse-Animation	2 000 F
• C.A.T.M.P.G.	2 000 F
• lutte contre le cancer	1 100 F
• société de chasse	1 000 F
• œuvre des pupilles	1 000 F

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE ET SYNDICALE	PART REGIONALE	PART E. P. F. du P D D
+ TAXE D'HABITATION	362 274	127 089	196 811	36 754	1 620
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES	620 148	162 523	410 560	45 232	1 833
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	617 386	5 935	610 260	1 094	97
+ TAXE PROFESSIONNELLE	445 248	126 680	276 836	40 330	1 402
+ TAXES ANNEXES (1)	385 044				
TOTAL	2 430 100	422 227	1494 467	123 410	4 952

La masse globale des impôts prélevés sur la commune au cours de l'année 1996 est encore inférieure au montant prélevé en 1994 (2 567 040 F en 1994 et 2 430 100 F en 1996).

La part communale est passée quant à elle de 1 439 194 F en 1995 à 1 494 467 F soit une progression de 3.69 % due pour la plus grande partie à une augmentation des sommes perçues au titre de la taxe professionnelle de par l'activité de certaines entreprises (Alidis) Dans ces conditions, la part communale de la taxe d'habitation ne progresse que de 6 895 F soit une hausse de 3.50%.

La taxe sur les propriétés bâties passe de 402 943 F en 1995 à 410 560 F en 1996 soit une augmentation de 1.85%.

La taxe sur les propriétés non bâties passe de 610 930 F en 1995 à 610 260 F en 1996 soit une baisse de 0.10%.

Il est donc constant que pour le foncier bâti, l'augmentation est inférieure à l'inflation. Il convient également de constater qu'en ce qui concerne le foncier non bâti, le montant prélevé sur la commune au titre du département, de la région, de la commune, s'élève en 1996 à la somme de 617 386 F alors que le montant prélevé en 1995 était de 687 878 F soit une baisse de 10.24%. Cela est dû à la prise en charge par l'Etat de la part départementale dans sa presque totalité. On peut donc, en définitive, constater qu'à l'exclusion de la taxe professionnelle dont l'augmentation des sommes prélevées est due à un développement de l'activité d'Alidis, les impôts payés par les Lapeyrousiens au titre des quatre taxes en 1996 sont donc stables et au total inférieurs au montant de l'inflation.

Enfin, il n'est pas inutile de souligner qu'au titre de la taxe foncière non bâtie, sur un total de 617 386 F, 258 868 F représentent les taxes annexes dans lesquelles est comprise la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture pour un montant de l'ordre de près de 200 000 F.

REALISATIONS

MULTIPLE RURAL

Comme nous l'annoncions l'an dernier, les travaux d'aménagement du multiple rural ont été effectués au cours de l'année 1996.

La commune a su mobiliser d'importantes aides à savoir :

- pour le multiple :

- aide de l'Etat au titre du développement rural	225 458 F
- aide de la Région.....	180 571 F
- aide du Département.....	93 000 F

- pour le logement

- aide du Département.....	30 000 F
- aide de l'Etat D.G.E.....	40 000 F

De surcroît, l'aménagement de la place de parking a fait l'objet d'une subvention D.G.E. de 36 000 F.

Il convient de rappeler que le montant total des travaux s'élève à la somme de 932.593,18 F.



Pour le financement de cette opération, la commune, concernant le logement, a souscrit un emprunt de 300 000 F auprès du Crédit Foncier sur une durée de 25 ans au taux de 6.50 % dont l'annuité est intégralement couverte par le loyer payé de 2 300 F par mois. En ce qui concerne le multiple, un emprunt de 300 000 F a également été souscrit au Crédit Agricole sur une durée de 15 ans au taux de 6.35 % pour une annuité de 23 371.26 F, cette annuité sera, elle aussi, intégralement couverte par le loyer progressif qui sera payé par les locataires.



Le Conseil Municipal a donc, en cours d'année, lancé un appel à candidatures et une quinzaine de réponses ont été déposées en Mairie. Après une sélection des propositions, il a été décidé de recevoir quatre couples. Deux seuls se sont présentés. Le Conseil a donc retenu Madame Valérie MOUTON et Monsieur Michel MARTIN.

Ces derniers se sont installés dans le logement au 11 novembre accompagnés de leurs enfants dont trois fréquentent l'école de LAPEYROUSE

Les locataires font l'investissement concernant le fonds de commerce d'épicerie, bar, restaurant pour un montant de l'ordre de 300 000 F.

Les locaux commerciaux devraient être aménagés pour une ouverture courant décembre.

La commune a souscrit un bail pour le logement et un second bail pour les locaux commerciaux.

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à Madame MOUTON, Monsieur MARTIN et leurs enfants et pleine réussite professionnelle.

Les élus espèrent que les habitants de la commune auront à cœur de faire fonctionner ce commerce, l'investissement important réalisé l'ayant été pour apporter un service de proximité indispensable à la vie quotidienne de LAPEYROUSE.

Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à remercier :

- le cabinet CHAVAROT et plus particulièrement Monsieur NEBODON chargé de la réalisation du multiple ainsi que toutes les entreprises pour la qualité du travail effectué :
- l'entreprise CHEVALIER
- l'entreprise LECUYER
- l'entreprise PERRIN
- Métallerie des Combrailles
- l'entreprise DESSEAUVE
- l'entreprise ROMANE
- MD Protection
- l'entreprise ROBERT
- l'entreprise BOISSONNET.

Chacun pourra se rendre compte de la transformation opérée.. Il ne manquait qu'un nom pour notre commerce local, c'est la dénomination «LE BRUGE» qui a été retenue.

Nous espérons tous qu'il sera un lieu de rencontre, de convivialité, de chaleur dans notre bourg où il fera bon venir et que chacun trouvera sur place le service attendu.

EGLISE

Pendant trois semaines, le coq est descendu de son piédestal pour permettre à notre entreprise locale «BERTHON frères» d'exécuter les travaux de rénovation du clocher de l'église.



Ces travaux ont nécessité un échafaudage impressionnant mais qui a permis, par la sécurité ainsi apportée, une exécution d'une rapidité exemplaire.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 156 799 F. La commune bénéficie pour cette exécution d'une subvention globale de 90 000 F.

Un coq ragailardi, plus brillant que jamais (peinture refaite) a été de nouveau installé. Espérons qu'il se tournera toujours ou le plus souvent possible du côté du bon vent et qu'il nous apportera bientôt, en ces jours moroses, de nouvelles espérances.



CHALETS

La construction des chalets s'est seulement achevée le 14 juillet dernier, avec un début de travaux en novembre 1995. Les entreprises suivantes sont intervenues :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| • GROS-ŒUVRE | Maurice CHEVALIER |
| • COUVERTURE-MENUISERIE. | SARL DORETECHS |
| • CARRELAGE | Sté AYMAIN |
| • PLOMBERIE-SANITAIRES | Fernand ROBERT |
| • ELECTRICITE-CHAUFFAGE . | Entreprise BOISSONNET |



Un aménagement intérieur de qualité a été opéré : chaque salle de bain comporte un jacuzzi, la partie cuisine comprend un réfrigérateur, une cuisinière, un lave vaisselle, un micro-ondes, enfin, la partie salon, un grand canapé, une table basse, des fauteuils et un téléviseur.

Pour permettre à nos visiteurs de bénéficier des charmes de la campagne environnante et du plan d'eau, un salon de jardin a également été mis à leur disposition. Le montant total de l'investissement s'élève à la somme de 1 059 667.37 F.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a bénéficié de trois subventions .

- point fort touristique..... 350 000 F
- FIDAR..... 300 000 F
- FEDER..... 200 000 F



Le Conseil Municipal a fixé le prix de location comme suit .

• **JUIN - SEPTEMBRE (par semaine)**

petit (4 personnes)	1 600 F
grand (6 personnes)	1 900 F

• **JUILLET - AOUT (par semaine)**

petit (4 personnes)	2 100 F
grand (6 personnes)	2 400 F

• **FIN DE SEMAINE (Vendredi, Samedi, Dimanche ou Samedi, Dimanche, Lundi)**

petit (4 personnes)	800 F
grand (6 personnes)	1 000 F

Les premières recettes ont été encaissées au mois d'août dernier pour un montant de 20 300 F. Tous nos hôtes vacanciers ont beaucoup apprécié la grande qualité et le confort de nos chalets. Espérons qu'ils auront envie de revenir.

L'accueil de nos locataires de chalets a été confié à nos deux jeunes Lapeyrousiennes chargées de la tenue du camping.

Angélique et Marie-Laure, comme leurs prédécesseurs, se sont très bien acquittées de leur tâche à la satisfaction générale. Nous avons reçu de nombreuses lettres de félicitations des vacanciers campeurs qui ont tous loué la qualité de l'accueil et des installations, la propreté des lieux, la gentillesse et la disponibilité de nos hôtesses et de Joëlle, responsable du bar de la plage, une véritable équipe dynamique a été constituée tout l'été sous l'étroite vigilance de Pascal et ses employés qui, chaque matin, avant le premier éveil, sans bruit, avec discrétion, rapidité, procédaient au ramassage des poubelles, à l'entretien des plages. Plus tard dans la matinée, les tondeuses entrent en action pour mettre à disposition de nos visiteurs un espace de nature impeccable.

Bien entendu, il est fait appel, pour entrer dans cet espace, à la contribution modeste de ceux qui s'en servent et en bénéficient, ce qui évite, d'un autre côté, aux contribuables d'avoir à payer ces investissements.

Il est demandé, à tous ceux qui se servent des installations, de faire le devoir civique de payer à l'entrée en évitant de garer leurs véhicules sur les bas-côtés de la route de Durmignat ou à l'entrée des tennis dans le chemin de la Cabignolle. Le Maire ne voudrait pas être contraint, pour la prochaine saison, de prendre un carnet de contraventions pour ces stationnements irréguliers particulièrement inadmissibles, qui dénotent d'un mauvais esprit pour ne pas dire d'une pingrerie non acceptable.



L'exploitation du centre de loisirs a donné les résultats suivants pour l'année 1996, malgré une saison météorologique médiocre :

● Bar-buvette	120 830 F	reversement à la commune de 38 000 F
● Camping	63 620 F	
● Chalets	20 300 F	
● Tennis	3 750 F	
● V.T.T.	1 890 F	
● Barrières	63 390 F	
● Pêche	50 720 F	

soit une recette globale de 241 670 F qui a été encaissée par la commune au titre du Centre de Loisirs.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Il a été procédé, comme les années précédentes, par Pascal PERRIN, au broyage des bas-côtés de la voirie communale et à l'égavage des haies des propriétaires riverains.

Il s'agit d'un travail important nécessitant cinq passages de chaque côté de toute la voirie communale soit pour 80 kilomètres de voirie, 800 kms effectués de l'automne au mois de février.

Ce travail est exécuté notamment au bénéfice de nombreux propriétaires ou agriculteurs, leur enlevant une part importante de travail, c'est pourquoi, il est demandé de ne point jeter dans les fossés ou haies des ficelles, fil de fer ou autres objets détériorant le matériel communal. En particulier, ne peut être admise la formule nouvelle employée par certains pour clôturer leurs champs à l'aide de ficelles de balles rondes, de palettes et objets divers.

Enfin, il est demandé de bien vouloir, dans chacun des villages, faire disparaître, dans le cadre du ramassage effectué chaque année, tous objets ou dépôts inesthétiques (machines à laver, cuisinières, faucheuses, distributeurs, charrues, tracteurs, voitures, etc...)

Il a également été procédé à des emplois partiels afin d'entretenir la voirie goudronnée et au printemps, des fossés ont été réalisés où leurs états le nécessitaient.

ACQUISITION

La commune a procédé à l'acquisition d'un nouvel ordinateur dans le cadre de l'adaptation de l'outil informatique à la comptabilité M14. Le montant de cet achat s'élève à la somme de 14 435 F.

La commune a donc, dans le cadre de son informatisation, un fichier population permettant l'édition des cartes d'électeurs et des listes électorales, la comptabilité, le traitement de texte, le cadastre qui permet l'édition rapide de tous les extraits.

Etablissement Jean-Paul DESSEAUVÉ



1 34, rue Jean Jaurès - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

Téléphone 04.73.85.03.30

Fax 04.73.85.93.03

Platerie - Peinture
Isolation - Sols Collés
Décors

Vente en expo de papiers peints - moquettes - peinture

PROJETS

Après les nombreux investissements réalisés en 1995 et 1996, il a été décidé de faire une pause même si les emprunts des dernières réalisations sont couverts par des recettes correspondantes au titre des loyers.

Ainsi, l'année 1997 se caractérisera-t-elle avec des investissements peu nombreux.

ACQUISITION

Une acquisition d'un camion par obligation, notre précédent, pour être autorisé à rouler, nécessiterait d'importants travaux de remise en état. Il sera donc recherché un véhicule d'occasion dans le meilleur état possible. Cet investissement est indispensable au vu des services rendus, que ce soit pour l'entretien du stade, de l'espace du Centre de Loisirs, des abords de l'étang d'Augères et surtout de la voirie, sans parler des chargements effectués du matériel pour les différentes manifestations.

PLATEAU SPORTIF

L'implantation pour la réalisation de la clôture du plateau sportif a été effectuée par l'équipe municipale et Messieurs Jean-Paul et Maurice CHEVALIER. Les fournitures sont commandées et le début des travaux doit intervenir prochainement. Ces derniers devraient être achevés en fin d'année 96. Dès leur achèvement, sera implanté un panneau de basket demandé par nos jeunes.

GROS ENTRETIEN AU STADE

L'état de notre stade nécessite l'épandage d'une grosse quantité de sable permettant une reconstitution de la couche de couverture et un drainage de surface efficace. De même, il devra être procédé à la peinture de la main courante.

PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre d'un programme établi par le S.M.A.D.C., un recensement du petit patrimoine rural dans notre commune a été effectué par Messieurs Daniel DESMAISON et Alain FAYOL. Les résultats de ce travail ont été pris en compte par le S.M.A.D.C. et des travaux de réhabilitation de puits, croix, lavoirs devraient être exécutés au cours de l'année 1997.

CENTENAIRE

Tout LAPEYROUSE était réuni pour un événement exceptionnel : les cent ans de Madame Léa MONTJOTIN.

C'est dans une salle archi-comble que le Maire et le Conseil Municipal devaient accueillir Madame Léa MONTJOTIN en présence des représentants de la gendarmerie et des maires du canton.

C'est d'un pas alerte que Madame MONTJOTIN se rendit dans la salle des fêtes accompagnée des membres de sa famille et notamment de ses arrière-petits-enfants.

Le Maire devait retracer la vie de l'intéressée, née le 19 mars 1896 à LAREQUILLE (Allier) de Félix MERITET, sabotier, et de Rosa DESEVAUX, sans profession. Après avoir fréquenté l'école de LAREQUILLE jusqu'au certificat d'études, elle devait se marier à Louis MONTJOTIN, boucher, en avril 1921 et a eu deux enfants : Aimée née le 15 septembre 1922 et Maurice né le 15 mai 1923, deux petits-enfants Thérèse THUIZAT et Michel MONTJOTIN et quatre arrière-petits-enfants : David, Audrey, Alexis et Vincent.



Le Maire devait préciser «vous êtes arrivés à LAPEYROUSE en 1927 où vous avez tenu la boucherie ayant appartenue à Monsieur BRAVY et ce jusqu'à votre retraite en 1969. Cette boucherie, renommée pour la qualité de ses produits, par la gentillesse et la compétence de ses propriétaires, tuait en moyenne une bête par semaine, un veau et un porc (toutes les bêtes étant achetées sur la commune.)»

Le Maire devait préciser également que l'exercice de la profession nécessitait un travail pénible en l'absence d'eau potable sur l'évier, il fallait aller puiser l'eau au puits du Bourg. La tournée s'effectuait, au début, avec un cheval, puis avec une voiture Renault 5CV puis une 2CV camionnette ô combien célèbre, ayant une fâcheuse tendance de pencher du côté du siège du conducteur et de rouler sans vitesse excessive.

L'époque fut difficile jusqu'en 1931, il n'y avait d'éclairage que par une lampe à pétrole, le Conseil Municipal ayant délibéré le 4 novembre 1928 sur l'utilité de l'électricité. Il fallut attendre 1966 pour voir arriver l'eau de Sioule et Morge. Le Maire devait également rappeler à Madame MONTJOTIN qu'elle dut, pendant la guerre, tenir la boucherie seule avec son fils.

Enfin, il devait énoncer, que depuis sa naissance, se sont succédés .

- 9 Maires, de Monsieur ROUDAIRE en 1896 en passant par Monsieur Alphonse MARTIN en 1919 et Monsieur Marcel LECHIER en 1953 à Monsieur André BARTHOUX en 1965.
-
- 7 Directeurs d'école, de Monsieur AUMAITRE en passant par Messieurs PILANDON et DECORPS et Madame DUBOISSET.
-
- 6 curés, de l'abbé FARGHEN à l'abbé THOMAS et au curé POURTIER.

Le Maire devait terminer son propos en souhaitant «Bon Anniversaire» à Madame MONTJOTIN, mémoire vivante de la commune, encore pleine de dynamisme, entourée de l'affection d'une famille nombreuse et de l'amour ô combien chaleureux de ses petits enfants.



David, fils de Thérèse et Guy THUIZAT prit ensuite la parole pour prononcer un discours émouvant. C'est la gorge serrée qu'il revenait sur la différence d'âge qui les sépare et les unit à la fois, sur vingt cinq années passées aux côtés de sa grand-mère, sur l'odeur des pots de confiture et sur les petits tours bras-dessus, bras-dessous dans le jardin.

Après la remise des cadeaux, chacun put apprécier le délicieux buffet de l'hôtel St-JOSEPH et le savoureux gâteau d'anniversaire de Monsieur PAYA.

Rendez-vous était donné pour fêter les 110 ans de Madame Léa MONTJOTIN.



CONTRAT POUR LES JEUNES

La commune devait signer avec la Caisse d'Allocations Familiales représentée par Monsieur GAUTHIER le 10 février 1996 le contrat enfance.

Ce contrat proposé par Madame Pascale DUBOISSET, directrice d'école, est un engagement de la commune et de la C.A.F. à satisfaire au mieux les besoins des familles par le développement de mode d'accueil permanent :

- bonne implantation des équipements et services,
- la prise en compte des difficultés rencontrées par les mères à la recherche d'un emploi ou en formation,
- la participation active des parents.



La commune s'est engagée à porter à 1 000 F par an et par enfant le montant des actions menées en faveur de la petite enfance.

De son côté, la C.A.F. s'engage à verser une prestation de Service Enfance représentant 60% des dépenses nettes annuelles de la commune faites à ce titre.

Dans le cadre ainsi précisé, la commune, soucieuse de répondre aux besoins des familles et d'améliorer le bien-être des enfants, a saisi les services de la C.A.F. pour la mise en place d'un contrat enfance.

Une étude concernant les besoins des enfants sur la commune a été menée et après plusieurs réunions de travail, il a été décidé de créer un Centre de Loisirs sans Hébergement.

Cette structure, gérée par l'association «La Clé des Champs» fonctionnera avant et après les heures de classe, à l'interclasse de midi, ainsi que les mercredis et samedis, durant les petites et grandes vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée complète, avec service d'un repas, selon les activités proposées et compte tenu des besoins exprimés par les familles.

Une trentaine d'enfants de 2 à 17 ans, dont une dizaine de moins de 6 ans, est concernée par la mise en place du Centre de Loisirs sans Hébergement.

Des activités riches et variées seront proposées aux enfants :

- découverte du milieu naturel (VTT, promenade à dos d'âne, randonnées pédestres, sorties mycologiques, ornithologiques, pêche,...)
- pratique de différents sports (piscine, tennis, danse, patin à glace, aviron, voile, ski,...)
- pratique d'activités d'expression par le travail de différentes matières (béton cellulaire, pâte à sel, bois, argile, feuilles,...), fabrication d'objets, expression graphique et peinture (fresque murale,...)
- mise en place d'ateliers d'expression gestuelle, théâtrale, éveil musical concerts, etc...)

La commune a donc, dès son budget 1996, inscrit une subvention de 20 000 F au bénéfice de la Clé des Champs pour permettre un fonctionnement immédiat et la mise en place des activités ci-dessus visées. La commune a également procédé à l'acquisition d'une tente (24 550 F) et d'un tatami (6 875 F). La totalité de ces matériels a été remis à La Clé des Champs, la commune ayant sollicité l'attribution d'une subvention départementale de 10 000 F pour ces premières acquisitions, somme qui devrait être versée en fin d'année. La C.A.F. procédera de son côté au versement des subventions dès l'année 1997.

Enfin la commune met à disposition de La Clé des Champs pour la mise en œuvre de ses activités les locaux de la cantine et de la Cure et ce, gratuitement.

Le Maire et le Conseil Municipal se réjouissent de la création de ce centre de Loisirs, de la nouvelle association «La Clé des Champs» présidée par Madame Pascale DUBOISSET entourée d'une équipe jeune et dynamique et est très heureux d'apporter tout son soutien financier, matériel et logistique au bénéfice des jeunes de notre commune.

DU COTE DE L'ECOLE

L'école à la manière de R.Desnos

Une école d'où l'on ne se hâte pas de partir

Ça n'existe pas ! Ça n'existe pas !

Une école où l'on travaille dur avec plaisir

Ça n'existe pas ! Ça n'existe pas !

Une école dont on gardera un bon souvenir

Ça n'existe pas ?

Et pourquoi pas ? ...



		élèves originaires de			Total
		Lapeyrouse	Buxières	Autres	
Lapeyrouse	DESMOLLES Claire/ GAUVIN Suzanne (maternelle)	12	4		16
Lapeyrouse	CLEMENT Martine (G.S et C.P)	11	3	2	16
Lapeyrouse	DUBOISSET Pascale (C.E)	7	4	1	12
Buxières	DE SWARTE Béatrice (C.M)	15	2	1	18
Total		45	13	4	62

QUE DIRE DE PLUS ?

La ruche pédagogique s'est activée. Chacun a pris sa tâche à cœur et s'est affairé à construire son savoir. Afin de le consolider, quelques petits détours par divers chemins ont été nécessaires.

* Découverte de la forêt avec le bois des Sausaies et celui de Balatis, avec la complicité de M.Sauvol, garde forestier de l'O.N.F, puis découverte de la forêt de Tronçais.

* Découverte des animaux de différents milieux au parc de Saint-Augustin



* Découverte de la vie au Moyen-Age en participant à un rallye pédestre dans le vieux Montaigut

* Découverte du plaisir des jeux de rôle lors de notre spectacle sur le thème de la forêt

* Découverte du spectacle de marionnettes *Le bel oiseau* interprété par la compagnie "Les trois chardons"

Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle institutrice, Mme Martine Clément, qui a remplacé Mme Jeanine Lemmet lors de cette rentrée

UN CHASSEUR D'IMAGES



Il charge puis il arme, il cadre et il appuie sur la détente. L'action est calme, précise et rapide. Mais n'attendez aucune détonation, aucun cri étouffé d'animal agonisant, aucun envol d'oiseau apeuré. Ce chasseur ne rapporte jamais rien dans sa gibecière. Il enferme toutes ses prises dans une petite boîte noire qui craint la lumière. Puis il redonne la vie à ses clichés après les avoir révélés et fixés sur le papier. Ses photographies sont alors impérissables.

C'est grâce à lui qu'on peut regarder et se souvenir de toutes les manifestations de Lapeyrouse. On ne le remarque presque pas tellement il assume son rôle avec discrétion. Il est pourtant toujours présent et se balade avec son harnachement: grosse sacoche lourde en bandoulière, appareil photo brinquebalant sur la poitrine. Son regard est toujours en mouvement, à la recherche d'un visage, d'une expression, d'une émotion ou d'une

situation particulière. Ses mains sont toujours prêtes à régler l'objectif pour immortaliser une inauguration, une photo de classe ou un banquet. Et lorsque sa mission est terminée, il prend enfin le temps de discuter et de se détendre.

Notre photographe lapeyrouisien s'appelle Daniel Bassi. Que fait-il le jour du 14 Juillet ? Devinez... Il prend des photos. Il est autodidacte mais sait agir en reporter professionnel: il suit chronologiquement le déroulement festif de cette journée. Clic Clac, le sourire des lauréats du concours de pêche est imprimé sur la pellicule; Clic Clac, le défilé derrière la fanfare et le dépôt de gerbe au monument aux morts sont enfermés dans la petite boîte noire; Clic Clac, la ronde des tartes et des pâtés est figée à jamais sur le négatif; Clic Clac, l'apéritif au plan d'eau ne sera plus un souvenir anisé que pour les papilles gustatives; Clic Clac, le départ de la course en V.T.T

est photographié puis... STOP!... D'autres soucis envahissent la tête de Daniel car il est aussi l'organisateur responsable de la course en V.T.T. Pendant que les coureurs suent et s'acharnent sur leurs deux-roues, il s'active pour le bon déroulement de la course...Et enfin, Clic Clac, la remise des trophées aux vainqueurs le soulage grandement. Il peut alors profiter du buffet campagnard puis du superbe feu d'artifice 1996.

Merci, Monsieur le photographe, pour ce travail consciencieux et bénévole, et rendez-vous à la prochaine manifestation.

LA C.L.E

DES CHAMPS

À la demande de nombreux parents, des activités extra-scolaires se sont multipliées: garderie, aide aux devoirs,... La signature d'un Contrat Enfance a été conclue entre la commune de Lapeyrouse, la C.A.F du Puy de Dôme et un troisième partenaire, la C.L.E des champs, association créée afin d'en assurer la gestion.

Ainsi, Lapeyrouse peut s'estimer chanceuse d'avoir, "comme en ville", son propre centre de loisirs. Ce dernier a été créé afin de gérer l'animation concernant non seulement les enfants de 2 à 12 ans, mais aussi les jeunes de 12 à 18 ans. Depuis le 01 Janvier 1996, diverses activités ont été et sont toujours proposées aux jeunes.

La C.L.E des champs des 2 à 12 ans

Période scolaire

Nous pouvons prendre votre enfant en charge pendant l'année scolaire, lorsque vous en avez besoin:

* tous les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

- avant la classe de 7h30 à 8h30: petit déjeuner, lecture, jeux ...

- de 12h00 à 13h30: animations gratuites et diverses (informatique, activités manuelles, jeux...)

- après la classe de 16h30 à 18h30 : goûter, aide aux devoirs, animation.

* tous les Mardis: judo avec M. Rongier, de 16h45 à 18h15 (goûter de 16h30 à 16h45)

* tous les Jeudis: danse avec Mme Delville de 16h45 à 17h45

Un enfant peut s'inscrire à une activité et être conduit ensuite à la garderie jusqu'à 18h30 où il fait soit ses devoirs, soit l'activité proposée par l'animatrice.

Petites vacances

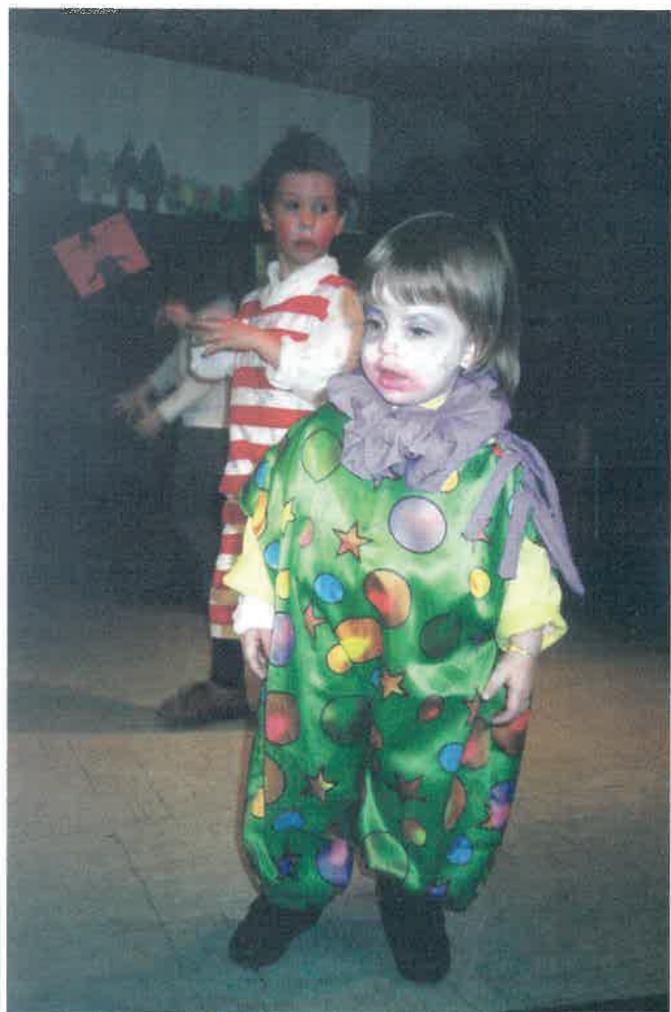
Nous pouvons prendre en charge votre enfant tous les après-midi de 14h00 à 18h00, dans la

salle de la cantine. Diverses activités sont proposées: animation en vue de la préparation au carnaval, expression théâtrale avec les marionnettes, activités manuelles et créations d'objets, jeux de plein air et jeux de société. Il est demandé 12 francs par après-midi pour les enfants de Lapeyrouse ou en vacances chez leurs grands-parents, et 20 francs par après-midi pour les enfants hors commune.

Pendant ces mêmes petites vacances, nous proposons une sortie à la piscine de Nérès-les-Bains tous les Jeudi : l'accueil se fait à la cantine à partir de 14h00, le car démarre à 15h00 et revient à 18h00. Le coût de cette sortie n'est que le prix d'entrée à la piscine: 8F50 par enfant.

Grandes vacances

Nous accueillons les enfants du Lundi au Vendredi, de 14h00 à 18h00, dans le jardin du Foyer Laïc sous notre grand marabout. Le tarif est le même que pour les petites vacances. Les activités proposées sont: baignades au plan d'eau de Lapeyrouse dans un périmètre délimité, encadrées par des animateurs diplômés, activités manuelles, jeux dansés, jeux de tradition enfantine, jeux sportifs, chant, lecture et conte, sortie à thème (cette année, une visite au Château de Tercillat a eu lieu au mois de Juillet).





La C.L.E des champs des 12 à 18 ans

Suite à une attente des jeunes, la salle de La Cure a été mise à leur disposition ainsi qu'un baby-foot et une table de ping-pong. Pour avoir accès à ce local, l'adolescent, ses parents et l'association ont signé un contrat par lequel ils s'engagent à respecter un règlement précis (respect des lieux, du voisinage, interdiction de consommer tabac et alcool, ...). Au moindre problème, le contrat est rompu et tout dégât commis devra être réparé ou remboursé. A ce jour, la confiance que nous avons accordée aux adolescents est pleinement justifiée.

Cette salle de La Cure est ouverte aux adolescents tous les Samedi et Dimanche de 14h00 à 18h00, et tous les jours de vacances avec les mêmes horaires, sauf les Jeudi car la sortie à la piscine de Nérès-les-Bains leur est également proposée.

Pendant les grandes vacances, des activités leur sont proposées sur le même site: expression graphique ou peinture sur différents supports (ardoise, tissu, carton, épaves, métal, mur) et sur des objets de récupération (recyclage).



Réalisations de l'année écoulée:

Pendant les vacances de Pâques, un groupe d'adolescents a participé à un stage de peinture qui a permis la réalisation d'une fresque murale sur le thème des quatre saisons. Cette activité a été conduite par Mme Hily. Vous pouvez admirer leur oeuvre dans la cour de l'école maternelle de Lapeyrouse.

Des cours de secourisme ont été suivis assidûment par quelques adolescents, suite à leur demande. Des mini débats ont été organisés avec l'intervention de spécialistes sur proposition des jeunes quant au choix des thèmes. Nous remercions vivement le Docteur Machebeuf pour sa sympathique intervention très appréciée des adolescents, ainsi que Michel Sudre (pilote de courses de côte et de Formule 3) pour être venu présenter son bolide aux jeunes.

Cet été, nous avons organisé une semaine à dominante sportive: activités nautiques et escalade à Saint-Rémy-sur Durolle. Elle s'adressait à deux tranches d'âge: 8-12 ans et 13-17 ans. Vingt jeunes ont pu bénéficier de ce formidable séjour malgré le temps peu clément en ce début de mois de juillet, pour un tarif relativement modique pour de telles activités (exemple: 500 F la semaine au lieu de 1200 F pour le même séjour avec l'activité escalade en moins élaboré par un autre organisme). De ce fait, on comptait une majorité de jeunes hors commune dont les parents étaient alléchés par le tarif! Alors, devons-nous renouveler une telle expérience si ce n'est pas pour en faire profiter nos propres enfants?

D'autres activités ou sorties se déroulent assez régulièrement: des stages de tennis, des sorties en V.T.T le samedi matin, des sorties au cinéma, au concert, au ski ou à la patinoire.



Lapeyrouse
Centre de
Loisirs
Educatifs
Mairie
63700 LAPEYROUSE
Tél. 73 52 03 94
Fax 73 52 03 89

Par l'intermédiaire de ce bulletin, nous tenons sincèrement à remercier:

- le Foyer Laïc de Lapeyrouse qui nous a permis d'installer notre marabout dans son jardin afin que nos activités d'été se déroulent au mieux.
- la municipalité qui nous laisse utiliser librement ses locaux et qui a soutenu le lancement de la C.L.E
- notre boulanger, M.Gatignol, qui nous a très gentiment offert une superbe et délicieuse forêt noire pour clôturer en beauté la saison d'été.
- les nombreux bénévoles sans lesquels notre association ne pourrait pas vivre.

Projet immédiat:

Une activité "cinéma pour tous" est envisagée avec la collaboration du Foyer Laïc. Des films récents seraient projetés un Lundi par mois dès le début de l'année 1997.



FOYER LAÏC

L'année 1996 se terminera par la distribution des colis de friandises aux personnes du 3^{ème} Age ayant fêté leur soixante dixième anniversaire. Comme chaque année à cette époque, nos anciens seront donc à l'honneur.

Pour eux, il y a bien sûr ceux qui financent ces colis : les adultes, mais il y a aussi, et surtout, ceux qui les confectionnent : les jeunes. Il faut voir avec quel cœur ils le font : c'est vraiment un geste d'amour envers leurs grands-parents ou arrière-grands-parents.

Nous n'oublions pas pour autant ceux du 1^{er} Age puisque nous profitons de la venue du Père Noël de l'école pour offrir à tous les enfants de la commune un goûter et quelques friandises.

Le début de l'année a vu la réussite, comme les années précédentes, de nos deux principales manifestations : «La Potée Auvergnate» et «La Fête des Ecoles». Les enfants de BUXIERES et LAPEYROUSE nous ont présenté, encore une fois, un spectacle de qualité sur le thème de la Forêt.

Le bénéfice de la soirée a été versé intégralement aux coopératives de LAPEYROUSE et BUXIERES au prorata des participants.

Au début juillet, nous avons tout mis en œuvre avec l'Union Sportive pour que Interjeux 96 soit une réussite. Malheureusement, la météo locale en avait décidé autrement. Le dimanche 7 juillet fut, sans aucun doute, la journée la plus exécrable de l'année.

Grâce à votre importante participation au repas du soir, nous avons pu éviter le désastre financier. Nous vous disons sincèrement merci car vous avez eu beaucoup de mérite.

Si le soleil veut bien être avec nous, nous vous invitons, dès maintenant, le dimanche 29 juin pour INTERJEUX 97.

Nos autres manifestations de l'année n'ont pas toujours obtenu le succès escompté. Malgré cela, nos finances restent saines. L'unique subvention de l'année : celle de la municipalité, demeure cependant la bienvenue. Que tous nos élus en soient chaleureusement remerciés.

Au cours de 1997, nous continuerons la rénovation de notre salle des fêtes en vue de la rendre aussi accueillante que possible.

Nous en profitons pour rappeler que notre salle des fêtes n'est pas municipale et que toutes les dépenses d'entretien sont entièrement à notre charge, sans subventions.

C'est pour cela que nous demandons à tous les utilisateurs, sociétés locales ou particuliers, une petite participation financière.

Merci à tous pour votre aide et votre participation à nos diverses manifestations

Merci aussi pour l'accueil que vous réservez chaque année à nos calendriers.

Meilleurs voeux à toutes et à tous pour l'année 1997.

Quelques dates déjà retenues pour 1997 :

- 18 janvier : assemblée générale
- 08 février : Potée Auvergnate
- 06 avril : Fêtes des Ecoles
- 29 juin : Interjeux

Entreprise **RENE MONTEIL**

S.A.R.L. au capital de 600.000 F

**TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
V.R.D.
TRANSPORT
LOCATION DE MATERIEL**

R.N. 144 - Côte de La Boule - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

tél : 04 73 85 01 69

Fax : 04 73 85 17 66

UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

Le 28 avril 1996 restera certainement un jour très important dans l'histoire de l'Union Sportive de LAPEYROUSE.

Ce jour là, un car complet de supporters et de supportrices accompagnait l'équipe fanion à CHARBONNIERES. Banderoles, pancartes, déguisements, maquillages aux couleurs de Club, rien ne manquait pour assurer l'ambiance.

Au bout de quatre-vingt-dix minutes fatidiques, c'est l'euphorie. Tout le monde envahit le terrain, c'est la victoire (2-1). Elle nous permet d'accéder en promotion de ligue, comme il y a 9 ans.

L'équipe B, quant à elle, termine sixième de sa poule. Elle n'a pas obtenu tout à fait les résultats que l'on pouvait en attendre, mais on peut la féliciter de garder le moral et d'être toujours là pour assurer un effectif en première.

Merci à Joël BERTHON et Fabrice HIDIEN d'avoir assumé le rôle d'entraîneurs pour l'année passée. Ce sont Serge COLAS et Christophe GUILLOT qui leur succèdent. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Cette saison, nous avons le plaisir d'engager une équipe de :

- benjamins à 7 encadrée par Sébastien COLAS et Patrick CHADEYRON





- débutants conduite par Didier BERTHON et Denis GUILLOT.

Environ vingt participants évoluent le samedi après-midi, ceci, grâce à des enfants de BEAUNE, BUXIERES, ECHASSIERES ... Nous remercions les parents pour le dévouement dont ils font part.

Nous avons calculé qu'un an de football revenait environ à 1 000 F par joueur. Grâce à la subvention communale, la vente des calendriers et nos manifestations, nous arrivons à équilibrer notre budget.

Que toutes les personnes qui contribuent à cette réussite soient vivement remerciées ainsi que le garage Didier PERRIN pour le superbe jeu de maillots qu'il nous a offert.



La famille du football vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1997.

CLUB DES JEUNES

1996 ne s'est pas révélée une année de nouveauté, mais plutôt une année de consolidation et surtout d'amélioration des activités existantes.

Après une relâche hivernale, nos animations ont repris dès le mois de Mars avec notre participation, bien que très modeste, au Carnaval des enfants : quel plaisir de voir la joie des petits (et des grands...) devant notre panier de friandises ! Il est, de plus, très agréable de se déguiser et ceci, à tout âge...

Comme chaque année, nous réservons le mois d'Avril pour notre traditionnel banquet qui semble très apprécié par les membres de l'association.

Bien repu, il fallait tout de même penser à travailler et offrir aux plus jeunes un bal avec l'orchestre rock KEPHREN, devenu désormais habitué de notre commune grâce à la sympathie et bien évidemment au talent ! Nous les retrouvons d'ailleurs en tête d'affiche de notre fameux concert en plein air sur le site du plan d'eau.

Malgré une météo peu prometteuse, les musiciens décident de «monter» et de braver le ciel menaçant. Et ils ont eu gain de cause puisqu'il n'a pas plu : OUF !

Nombre de personnes ont répondu présent à notre invitation et ont compris notre effort de faire de ce concert une soirée entièrement gratuite avec TROIS groupes à l'affiche (DARKNESS, BLUE HIGHWAY, KEPHREN).

Nous n'avons évidemment pas oublié les moins jeunes en leur proposant le 16 Novembre, un bal musette animé par l'orchestre «Branchés Musette» constitué de très jeunes musiciens. Beaucoup de Lapeyrousiens participent à notre réussite en achetant des cartes d'invitation et bien justement, puisque vous possédez un «droit d'entrée», venez profiter de la musique !

Une nouvelle fois, la ravissante chanteuse du groupe KEPHREN viendra envoûter la salle le Samedi 7 décembre et ce bal clôturera cette année 1996 que nous espérons avoir égayée le temps de quelques samedis soirs.

Les jeunes Lapeyrousiens vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1997 et que la fête continue !..

FETE NAUTIQUE ET AERIENNE AU PLAN D'EAU DE LAPEYROUSE

Pour la deuxième année consécutive, sur le plan d'eau, un spectacle grandeur nature alliant sports nautiques et «voltiges» aériennes, a conquis un public venu nombreux.

Cette année, pas de multiples activités disséminées tout autour du plan d'eau et qui obligeait les promeneur-spectateur-baigneur à courir de plage en plage. Non. Pour cette seconde édition, sous l'égide de Monsieur DENIZOT le spectacle était «calé» à la minute près.

Dès 15 heures, parents et enfants se sont confortablement installés sur les berges pour voir évoluer, tour à tour jet-ski, jet à selle, 2 CV et ski «nautiques», qui ne tardèrent pas à brouiller les eaux calmes de vagues et de remous à l'écume blanche.



En compétitions ou au travers des acrobaties réalisées par certains, tous ont pu apprécier la grande maîtrise de ces sportifs issus du club jet-ski de Montluçon, du club motonautisme de Rochebut et du club nautique torcéen (Haute-Loire).

Grisés par tant de vitesse et de prouesses nautiques, certains, plus curieux ou téméraires que d'autres, se sont même offerts, contre espèces sonnantes et trébuchantes, un petit tour sur ces motos des flots.



Puis, invités à lever le nez, ils se sont rêvés pour quelques minutes «oiseau». Déployant une aile d'un jaune flamboyant, un «Icare des temps modernes» faisait pour le plaisir de tous une démonstration de parachute ascensionnel. Tracté de la berge par un bateau afin de prendre son envol., puis, très haut dans le ciel, au-dessus du plan d'eau, il a largué la corde qui le reliait à l'embarcation pour se poser quelques instants plus tard «pile» sur la berge.



POUR VOIR LA VIE D'EN HAUT

Voir la vie d'en «haut» était d'ailleurs un rêve possible ce jour-là puisque Creuse Hélicoptère Services proposait des baptêmes de l'air à bord d'une Alouette II. A cinq ans, Nicolas Chapon n'a pas hésité un seul instant. Des yeux noirs pétillants, c'est avec résolution que, muni d'écouteurs le protégeant du bruit, il est monté à bord de l'appareil, piloté pour l'occasion par Christian Guibert. Une balade au-dessus de la campagne environnante, qui donnait à l'ensemble l'aspect d'une maquette de chemin de fer en une vue imprenable sur le plan d'eau où, à basse altitude, on pouvait suivre les courses de jet-ski, l'ont convaincu de recommencer dès l'année prochaine. Un mordru d'aviation somme toute très raisonnable, qui est reparti avec force, certificat et pin's immortalisant cet instant magique.

Les plus jeunes, qui ont toujours besoin de se dépenser, pouvaient d'ailleurs goûter ces joies sinon plus sages du moins traditionnelles. Ainsi, sous le soleil de plomb qui, dimanche, réchauffait Lapeyrouse, l'eau fraîche fut une tentation à laquelle bien peu résistèrent. Indémoudable depuis des générations, la promenade à dos d'âne a, cette année encore, connu un vif succès tandis que d'autres préféraient chahuter dans la piscine à boules.

LA FETE PATRONALE

Fidèle à sa tradition, la fête patronale, avec son lot d'animations, a apporté cette année encore dans notre cité, mouvement, joie et gaieté.

Chacun a pu y retrouver, selon ses goûts et disponibilités,

- le samedi, la course cycliste, ouverte aux régionaux, remportée par Christophe DELAIRE du Club V.S. Brivadois,



- Les adeptes de la pétanque n'ont pas manqué l'habituel concours organisé par Monsieur Alain FAYOL,
- Le repas concert avec sa note d'originalité, rassemblant autour d'une appétissante et odorante marmite de coq au vin, les amateurs de jazz emportés par la prestation des «Pappy-Jazzeux». La soirée s'est terminée au petit matin après évolution intense et rythmée des danseurs.
- Le dimanche, comme toujours, petits et grands se sont retrouvés sur le stade .
- les uns autour et sur les manèges,
- les autres sur la touche du stade, encourageant les valeureux footballeurs.



Envers et contre tous, la tradition demeure, chacun y restant encore très attaché.

CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Au cours de son assemblée générale ordinaire, début septembre, l'association, grâce aux efforts de tous, a présenté un bilan financier légèrement positif, ce qui permet de maintenir pour cette année scolaire, avec l'augmentation de la subvention municipale, le prix du repas à 12 F 50 et les horaires de Madame Madeleine LANDRIEVE.

Notre bureau a connu quelques changements suite à une démission et au modification de trésorière, Madame Michèle PERRIN, après de nombreuses années et heures passées bénévolement à gérer un budget avoisinant les 100 000 F passe le relais pour sa dernière année avec nous à Madame Pascale COLAS. Qu'elle en soit dans un premier temps vivement remerciée.

Pour le Conseil d'Ecole, coup de chapeau à tous les parents lors de l'élection courant octobre, le nombre de votants atteignant une participation record : 81.25% à BUXIERES et 78.25% à LAPEYROUSE.

Le Conseil d'Ecole est composé de :

TITULAIRES : Françoise GOUBERT
Alain FAYOL
Pascale COLAS
Sylvie DESMAISON

SUPPLEANTS : Nadine GUILLET
Martine DURIN
Gilbert FARINEAU
Bruno TROUVE

Le bureau est composé de

<u>Président</u> :	Alain FAYOL
<u>Vice-Présidente</u> :	Nadine GUILLET
<u>Secrétaire</u> :	Martine DURIN
<u>Secrétaire-Adjoint</u> :	Gilbert FARINEAU
<u>Trésorière</u> :	Pascale COLAS
<u>Trésorière-Adjointe</u> :	Michèle PERRIN
<u>Membre</u> :	Ghislaine RUIZ

Dates à retenir :

- LOTO 16 Mars 1997
- THEATRE 06 Avril 1997

C.A.T.M.-P.G.

En plus des traditionnelles cérémonies des 8 mai, 13 octobre et 11 novembre, les C.A.T.M. se sont rendus au Congrès Départemental de BESSE-EN-CHANDESSE le 16 juin dernier.

Le 13 octobre, remise de médaille «Croix du Combattant» à Messieurs Jacques PERRIER et Jean-Claude LE BRETON.



Le repas annuel des C.A.T.M.-P.G. a eu lieu le 8 mai au restaurant «Le Coq en Pâte» à BUXIERES.

LAPEYROUSE-ANIMATION

Rien de bien original à annoncer puisque, selon l'éthique que nous avons adoptée, nous nous cantonnons dans nos propres animations.

Voici le compte-rendu de nos activités :

THEATRE :

Trois représentations à LAPEYROUSE : le 4 mai à la Salle de la Mairie, les 18 juillet et 27 août au Camping.



Trois représentations à l'extérieur : le 7 janvier à MOUREUILLE pour le goûter des Rois, le 24 mars à MENAT au Club des Retraités, le 6 octobre à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT à l'occasion de la Fête Patronale.

Nous travaillons actuellement à renouveler notre programme et à mettre au point une approche théâtrale dans le cadre scolaire auprès des enfants du cours moyen.

RANDONNEES PEDESTRES :

Celles du 4 février, du 28 avril et du 13 octobre ont attiré les marcheurs de chez nous et des environs. Suivies d'un casse-croûte, elles ont permis un excellent moment de convivialité entre tous.

Celles du 25 juillet et du 20 août avec départ du Plan d'eau n'ont pratiquement pas intéressé les campeurs. Il conviendra peut-être d'organiser en 1997 une collation suite à la marche. A voir...

En tous cas, nous continuons la randonnée de chaque saison qui obtient de plus en plus de succès.

GROUPE DE RENCONTRES AMICALES :

Le calendrier fixe une réunion toutes les quinze semaines avec arrêt en juillet et août. Une douzaine de personnes ont le plaisir de se retrouver ainsi régulièrement pour vivre ensemble un moment distrayant.

Pour 1997, la première réunion aura lieu Salle de la Cure le jeudi 9 janvier et ensuite, comme en 1996 un jeudi sur deux.

REPAS :

La photo donne à penser combien a été agréable ce moment fort où nous nous sommes retrouvés avec nos amis autour d'une bonne table le 16 mars.



VOYAGE :

Le 4 juillet, départ pour la féerie de Disney par un temps exceptionnellement agréable.

Jeunes et moins jeunes ont trouvé beaucoup d'agrément aux attractions.

La parade lumineuse qui a clôturé la journée a laissé chacun sous l'enchantement de la fête.

REMERCIEMENTS :

Merci à l'esprit coopératif d'une Association avec laquelle il nous faut parfois cohabiter par manque de place.

Merci à tous ceux qui nous aident en participant à nos activités et à la Municipalité pour sa subvention généreuse.

C'est grâce à ces appuis matériels que nous pouvons ouvrir le voyage de juillet à tous en ne demandant à chacun qu'une participation aux frais.

Nous souhaitons continuer dans ce sens puisque tout le monde est content...

SAPEURS-POMPIERS

INFORMATION

Dans un souci d'efficacité, les Sapeurs-Pompiers vous informent que les appels sur le 18 sont désormais automatiquement identifiés, y compris ceux inscrits en liste rouge.

Ces mesures nouvelles permettront de limiter les fausses alertes ; elles offrent également la possibilité de dépêcher des secours même si l'appel est incomplet et sans adresse, FRANCE TELECOM étant habilité à fournir rapidement au CODIS l'adresse correspondant au numéro appelant.



**ENTREPRISE SPECIALISÉE EAU ET
ASSAINISSEMENT**

TITULAIRE DU LABEL DE QUALITÉ

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA
COLLECTE DES EAUX USEES, DES EAUX PLUVIALES.

AU SERVICE DES SYNDICATS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DANS LES DOMAINES :

- * DE LA CONSTRUCTION DES RESEAUX
- * DES EQUIPEMENTS DE RESERVOIR
- * DU NETTOYAGE DE CANALISATION
- * DU GENIE CIVIL SE RAPPORTANT A CES OUVRAGES

TRAVAUX PUBLICS - CANALISATION - EAU - ASSAINISSEMENT

ZA du Max - 03630 DÉSSERTINES - Tél : 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01

SA au capital de 1 000 000 Frs - RC Montluçon B 338 337 025

AMICALE DES ANCIENS

LAPEYROUSE-BUXIERES

Comme tous les ans, pour la fête des Rois, l'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES a tenu son assemblée générale.

Cette année, c'était le 13 janvier.

Des élections ont eu lieu pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration. 124 votants y ont participé et ont élu à une très grande majorité les candidats suivants : Brigitte BRUN, Marcel GUILLOT, Maurice MAHE, Maurice MOURAGNON, Henri PERRIN.

Un déjeuner entièrement gratuit fut servi en présence des maires de nos deux communes.

La bonne chère aidant, l'ambiance fut chaleureuse et chansons et bonnes histoires se succédèrent jusqu'à l'arrivée des musiciens qui firent le bonheur des danseurs avec valse, tangos, etc...

La soupe à l'oignon terminait cette soirée particulièrement réussie.

Dans les jours qui suivirent, le conseil d'administration s'est réuni et a procédé à la mise en place du bureau. Madame Brigitte BRUN, qui présidait depuis six ans notre amicale à la satisfaction générale, a décidé, à notre grand regret, de mettre un terme à sa tâche. Nous devons la remercier pour le travail accompli. C'est Monsieur Marcel GUILLOT qui a été élu président.

Voici la composition du bureau :

Président	Marcel GUILLOT
Vice-Président	Maurice MOURAGNON
Secrétaire	Yvon MONCELON
Secrétaire-Adjoint	Suzanne PERRIN
Trésorière	Raymonde BUVAT
Trésorier-Adjoint	Camille RABAIX

20 avril, c'est le printemps. C'est devenu une tradition, on se réunit à nouveau pour passer ensemble une agréable journée.

Autour des tables bien garnies, 92 repas furent servis. Un chanteur animateur se chargea de mettre de l'ambiance jusqu'à l'arrivée de nos jeunes musiciens qui s'y entendirent à merveilles pour faire danser... les moins jeunes ! Et tout se termina dans la bonne humeur assez tard dans la soirée.

22 Juin : voyage au Viaduc de Garabit et au Mont Mouchet. 46 personnes participent à cette sortie avec les Cars TIXIER.



Après le petit déjeuner à ISSOIRE, direction Le Mont Mouchet. Visite du musée de la Résistance qui présente un ensemble de documents rappelant la situation de la France en 1939, quatre années d'occupation, le Pétainisme, la déportation, la résistance...

Arrêt aussi devant le monument national à la Résistance et aux Maquis de France érigé dans la clairière.

Après un bon déjeuner, apprécié de tous à RUYNES EN MARGERIDE, c'est le départ pour le tour du barrage de Granval, le viaduc de Garabit, les Gorges de la Truyère et les ruines du Château d'Alleuze.

Puis, c'est CHAUDES AIGUES, visite du musée de la géothermie et de la source la plus chaude d'Europe : 82 degrés. Une partie des habitants de cette ville a bien eu la chance, car en hiver, ils peuvent se chauffer à bon marché.

Après un arrêt à St-FLOUR du Haut, ce fut le retour et la fin de cette journée bien remplie

19 Octobre : c'est le dernier rendez-vous de l'année. 90 personnes étaient présentes ce jour là pour apprécier un succulent repas préparé par nos traiteurs habituels Monsieur et Madame ROCHE.

Après les chanteurs, ce fut au tour des danseurs de s'en donner à cœur joie, avec des musiciens très entraînants qui ne ménagèrent pas leur peine. Et cette journée bien réussie se termina par la soupe à l'oignon, en se donnant rendez-vous pour la prochaine fois.

L'année 1996 arrivant à son terme, l'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents, très touchés par les dons et subventions qu'ils ont reçus expriment leurs vifs remerciements à la Municipalité de LAPEYROUSE, celle de BUXIERES, la société de Secours Minière, la société de chasse «La Lapeyrôusienne», les donateurs individuels ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de notre association.

Toutes les personnes retraitées qui désirent se joindre à notre Amicale peuvent le faire en se faisant connaître auprès des responsables. Elles seront les bienvenues et le meilleur accueil leur sera réservé.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

«LA LAPEYROUSIENNE»

Une nouvelle saison s'achève, l'heure est donc venue d'en faire le bilan.

Pour le petit gibier, à mon avis, ce fut une année moyenne. Par contre, les palombes ont été nombreuses à nous rendre visite et les bécasses sont là. La société bénéficie toujours de six bracelets de chevreuil.

Nous arrivons au dossier «sanglier» et je voudrais vous donner mon point de vue. Depuis cette saison, nous sommes soumis à un plan de chasse. Je reste sceptique quant à la méthode. Je m'explique : le sanglier est, et doit être un nomade, contrairement au chevreuil. Pour tous ceux qui connaissent bien cette chasse, nous sommes en train de la dénaturer complètement. Un sanglier doit se mériter, se respecter et ensuite se chasser. Si l'on espère en trouver un dans chaque roncier, ça ne ressemble plus à rien. SEUL ce qui est RARE est BEAU.

Nos représentants appellent cette méthode «GESTION», mais celle-ci doit se faire sur le terrain et non pas dans les bureaux. Nous sommes considérés de plus en plus comme des irresponsables, on ne nous laisse aucune initiative à prendre.

C'est sur ce point que je veux attirer votre attention. Si nous n'y prenons pas garde, bientôt, nous ne chasserons plus. Nous serons rabatteurs pour le plaisir de quelques européens fortunés venus faire un carton chez nous.

Prenez l'exemple d'un jeune qui veut débiter et n'aime pas chasser en battue. Que lui reste-t-il ? Car, ne soyez pas dupe, après le chevreuil et le sanglier, ce sera le tour du lièvre.

Imaginez une société comme LAPEYROUSE, quatre-vingts chasseurs et seulement cinquante lièvres à prélever. On tirera au sort pour connaître les gagnants, je ne plaisante pas. Par contre, le vilain braconnier pris à frauder, sera traîné dans la boue; cette boue qui sera la cause du décès du lièvre car l'automobiliste n'aura pu s'arrêter à temps pour épargner la pauvre bête.

A tous ceux qui aiment la vraie chasse pleine de fatigue, d'imprévu et d'initiative personnelle, je demanderai donc de rester lucides et très vigilants et souvenez-vous que seule l'union fait la force.

Revenons à plus d'optimisme. Je voudrais rappeler à nos concitoyens que nous savons nous rendre utiles, aussi. A savoir que, sur une période de deux ans, il a été détruit quarante six renards et quatre-vingt-cinq fouines et martres sur la commune, pour la prospérité du gibier bien sûr, mais également pour la tranquillité des poulaillers. Faites nous confiance, nous continuerons dans ce sens.

Je désirerais remercier tous les habitants et propriétaires qui nous accordent leur confiance et vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année.

NOUVEAUX ARRIVANTS

LE BOURG : Famille FARENC 3 personnes

Famille GARDELLE 1 personne

Famille MOUTON 6 personnes

Famille AUMOND 2 personnes

Famille COLAS 2 personnes

Famille GOUPILLEAU 1 personne

LES GAYOTS : Famille VILLARD 3 personnes

Famille TOURTE 1 personne

LA GARE : Famille HENRY 1 personne

LE MONT : Famille BONNAIRE 3 personnes

LA CHIRAILLE : Famille LEMOINE 4 personnes

LA CORRE : Famille LIDY 3 personnes

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

- 13 mars 1996 : Sarah, Marcelle, Louise DANIEL
02 avril 1996 : Alexandre, François, Armand CHAMPIGNY
08 juin 1996 : Mélanie LAVEDRINE

MARIAGES :

- 29 juin 1996 : Jean-Pierre, Vital TUFFERY et Elisabeth TOURRET
06 juillet 1996 : Fabien THEVENIN et Ingrid, Marie-France GROSS
14 décembre 1996 : Pascal Michel MARGELIDON et Lyne TISSET

DECES :

- | | | |
|-------------------|--|------------------|
| 02 février 1996 : | Marcel, Albert TAUVERON | LAPEYROUSE |
| 20 février 1996 : | Julie, Antoinette BLANCHARD
veuve BIZEBARRE | ECHASSIERES |
| 19 avril 1996 : | Noël AUSSERT | BLOMARD |
| 10 mai 1996 : | Marie, Jeanne CUBY veuve TOIZAT | LE MONTET |
| 22 juin 1996 : | Elise, Alphonsine ALAJOUANINE
veuve CARTE | LAPEYROUSE |
| 20 août 1996 : | Georges BIDEZ | MONTLUCON |
| 07 octobre 1996 : | Henri, Antoine BIDEZ | LAPEYROUSE |
| 22 octobre 1996 : | Lucien, Antoine PERRIN | MONTLUCON |
| 08 novembre 1996: | Christiane, Andrée CARTE | CLERMONT-FERRAND |

GEOMETRE - EXPERT



Géomètre-Expert

Z.I. de la Brande
30, rue de la pêcheurie
B.P. 32
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10

FAX : 04 70 64 37 18



TRAVAUX PARTICULIERS

AMENAGEMENT FONCIER

AMENAGEMENT URBAIN

TOPOGRAPHIE

CONTRÔLE D'OUVRAGES

PROJETS ROUTIERS

ETUDES HYDRAULIQUES



**MEMBRE DE L'ORDRE DE
GEOMETRES-EXPERTS**

*vous êtes tous
conviés à la:*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information.**

*dimanche 26 janvier
10h.*

Salle de la mairie.